

Réf: Dossier 477705

Avis de constitution

SOCIETE « SENTINEL IVOIRE SECURITE » en abrégé « SIV SECU »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE CDCI NON
LOIN DE COOPEC ANANERAIE, Lot 1840, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENTINEL IVOIRE SECURITE » en
abrégé « SIV SECU »

Objet : -Gardiennage;
- Intervention rapide;
- surveillance et protection;
- camera de surveillance;
- Sécurité privé et industrielle

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE CDCI NON
LOIN DE COOPEC ANANERAIE, Lot 1840, Ilot 80

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO ROMAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00831 du 21/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI